
Procès-verbal de l'assemblée publique
de la Commission permanente du conseil d'agglomération
sur les finances et l'administration,
tenue le mardi 17 juin 2008 à 17 h,
Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil, Montréal

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Alan DeSousa FCA, président
M. Edward Janiszewski, vice-président
Mme Noushig Eloyan, membre
Mme Maria Tutino, membre
M. James V. Infantino, membre

COMMISSAIRES ABSENTS

M. Sammy Forcillo, membre
M. Bertrand A. Ward, membre

CITOYEN

Aucun citoyen n'assiste à l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

À 17 h 05, le président de la commission, M. DeSousa, ouvre l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux commissaires.

Il rappelle que la commission se réunit pour adopter ses recommandations sur le rapport du vérificateur général, présenté en assemblée publique le 5 juin dernier.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. DeSousa propose l'ajout d'un item à l'ordre du jour, soit l'adoption des comptes-rendus des séances de travail du 29 mai, 10 et 12 juin 2008.

Sur une proposition de Mme Eloyan, appuyée par M. Infantino, l'ordre du jour est adopté avec modifications à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 3 octobre 2007 et de la séance du 23 octobre 2007

Sur une proposition de M. Janiszewski, appuyée par Mme Tutino, le procès-verbal du 3 et 23 octobre 2007 est adopté.

3.1 Adoption des comptes-rendus des séances de travail des 29 mai, 10 et 12 juin 2008.

Sur proposition de M. Janiszewski, appuyée de M. Infantino, le compte-rendu du 29 mai 2008 est adopté à l'unanimité.

Sur proposition de M. Janiszewski, appuyée de M. Infantino, le compte-rendu du 10 juin 2008 est adopté à l'unanimité.

Sur proposition de M. Janiszewski, appuyée de M. Infantino, le compte-rendu du 12 juin 2008 est adopté à l'unanimité.

4. Adoption des recommandations sur le rapport du vérificateur général

M. DeSousa demande au secrétaire recherchiste de faire la lecture des recommandations.

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION

REMERCIE le vérificateur général et le personnel du Bureau du vérificateur général pour la collaboration donnée à la commission et la qualité de la présentation;

ET FAIT les recommandations suivantes au conseil d'agglomération

CONSIDÉRANT l'ajout de valeur attribuable indéniable résultant des vérifications de gestion et d'optimisation des ressources du Bureau du vérificateur général de la Ville, et à l'occasion de l'octroi du prochain mandat de vérification externe de la Ville de Montréal pour les années 2009 à 2011;

R-1

QUE la Direction générale confie au Service des finances en collaboration avec le Bureau du vérificateur général, la préparation d'un cahier de charges en vue d'un appel d'offres de services pour la vérification des états financiers de la Ville de Montréal, de telle sorte que le travail de vérification des états financiers de la ville soit assumé par le vérificateur externe et le vérificateur général dans un pourcentage approprié afin de permettre au vérificateur général de maximiser ses opérations et d'allouer davantage de ressources humaines à l'optimisation des ressources.

CONSIDÉRANT la charge de travail que représente la vérification de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM);

R-2

QUE la Ville de Montréal s'adresse au gouvernement du Québec afin que soit modifié l'article 107.7 de la *Loi sur les cités et villes*¹ portant sur les personnes morales à vérifier, pour que le vérificateur général ne soit pas tenu de vérifier l'OMHM.

CONSIDÉRANT l'importance d'une répartition équitable des coûts entre les compétences locales et d'agglomération;

R-3

QUE le conseil d'agglomération demande au vérificateur général de procéder à une vérification portant spécifiquement sur cette répartition, conformément à l'article 107.12 de la *Loi sur les cités et villes*.

CONSIDÉRANT l'importance accordée à la prévention dans le schéma de couverture de risques et des observations du vérificateur général en la matière;

R-4

QUE la Direction générale confie au Service de la sécurité incendie de Montréal (SSIM) le mandat d'élaborer et déposer, auprès de la commission de la sécurité publique (CSP), un plan d'intervention cible en matière d'inspections préventives en fonction d'une évaluation des risques pour l'ensemble du territoire de l'agglomération.

CONSIDÉRANT que la politique de sécurité civile de l'agglomération de Montréal préconise une approche systémique à la prévention et à la gestion des sinistres de manière à en prévenir les effets;

R-5

QUE la Direction générale mandate le SSIM pour établir un échéancier prévisionnel des principales étapes devant conduire à la réalisation du futur schéma de sécurité civile de l'agglomération de Montréal auprès de la CSP.

CONSIDÉRANT que le maintien en poste de ressources humaines qualifiées et en nombre suffisant représente un enjeu stratégique pour l'agglomération de Montréal;

R-6

QUE la Direction générale mandate le Service du capital humain afin d'élaborer un plan de main-d'œuvre pour l'ensemble de la ville et de développer les stratégies requises pour contrer la pénurie de main d'œuvre et la rareté des compétences dans les secteurs les plus vulnérables.

¹ L.R.Q., chapitre C-19

CONSIDÉRANT le pourcentage élevé de salaires de plus de 100 000 \$ et du temps supplémentaire au SSIM par rapport aux autres accréditations à la Ville de Montréal;

R-7

Qu'un suivi soit effectué par le SSIM en collaboration avec le Service du capital humain, auprès de la CSP, des principales étapes menant à la révision de la convention collective des pompiers, particulièrement sur les matières portant sur le nombre de pompiers qui bénéficie de la période de vacances au même moment et au taux d'absentéisme pour cause de maladie.

Sur une proposition de Mme Tutino, appuyée par Mme Eloyan, les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

5. Période de questions du public

Sans objet.

6. Période de questions des membres de la commission

Aucune question.

7. Levée de l'assemblée

Sur une proposition de M. Infantino, appuyée par M. Janiszewski, l'assemblée est levée à 17 h 10.

M. Forcillo s'est présenté à 17 h 15.

ADOPTÉ LE : 8 DÉCEMBRE 2008

« ORIGINAL SIGNÉ »

Alan DeSousa, FCA
Président

« ORIGINAL SIGNÉ »

Edwige Noza
Secrétaire recherchiste